

LES MANIERES DE TABLE

URBANISATION ET EVOLUTION
DES MODELES ALIMENTAIRES :
L'EXEMPLE DE LA COTE D'IVOIREDenis REQUIER DESJARDINS
Université d'Abidjan

A l'opposé de la théorie des choix du consommateur individuel, le concept de « modèle de consommation alimentaire » considère l'alimentation comme une pratique sociale qui s'intègre dans l'ensemble des modes de vie et de produire d'une société donnée (1). Cependant, on se contente généralement de définir ces modèles de consommation par le régime alimentaire qui leur correspond, c'est-à-dire par la structure de la ration alimentaire ; de même, on appréhende souvent leur dimension sociale par une analyse économique des conditions de production et de distribution des produits qui composent la ration. Il nous semble que cette approche est quelque peu réductrice, car elle ignore la dimension socio-culturelle de la consommation alimentaire, qui s'exprime à la fois dans les pratiques alimentaires, au sein des groupes sociaux consommateurs (organisation sociale de la consommation) et le système de références et de représentations qu'ils bâtissent autour de ces pratiques.

C'est cette notion plus extensive des modèles alimentaires, parfois qualifiés de « styles alimentaires », que nous retenons ici, même si notre analyse reste essentiellement quantitative.

(1) Selon L. Malassis par exemple : « Les modèles de consommation s'interprètent en tant que reflet des conditions sociales de la production et de la consommation » (L. Malassis, *Economie agro-alimentaire*, 1977, éd. Cujas).

Les sociétés en développement se caractérisent par leur très grande hétérogénéité, puisque l'on voit coexister, en leur sein, des éléments relevant de plusieurs logiques sociales, des logiques de marché, des logiques d'accumulation ou des logiques de pure subsistance. Par conséquent, la diversité des pratiques sociales doit se refléter dans la diversité des modèles alimentaires, tels que nous les avons définis.

Cependant, le processus de développement dans lequel ces sociétés sont engagées à des degrés divers, conduit à l'extension des rapports marchands et à l'intégration progressive de leurs économies dans le système économique mondial. Le processus d'urbanisation qui tend à s'accélérer dans les pays en développement est schématiquement considéré comme la conséquence directe de cette extension. Ainsi, si nous nous limitons au cas de l'Afrique sub-saharienne, les villes apparaissent comme les lieux où les rapports marchands sont les plus développés, où sont concentrés la quasi-totalité des activités de production et des emplois salariés « modernes » ; de plus, elles sont le point de contact essentiel avec le système économique mondial et elles rassemblent le gros de l'élite politique et administrative.

Au sein des sociétés sub-sahariennes, la ville apparaît comme le vecteur essentiel de la domination du système économique mondial, centré sur les pays capitalistes d'Occident : en particulier, elle est censée véhiculer les pratiques de consommation organiquement liées à la généralisation de l'industrie et du salariat. C'est ainsi qu'en matière alimentaire, la ville africaine serait le lieu du développement de comportements mimétiques, favorisant la consommation de produits alimentaires standardisés, à forte valeur ajoutée, transformés pour l'industrie agro-alimentaire et/ou faisant l'objet d'importation en provenance du marché mondial. Le modèle alimentaire des villes africaines tendrait donc à se rapprocher du modèle alimentaire occidental, ce processus étant renforcé par l'évolution des conditions de vie et les effets de démonstration en provenance des groupes sociaux dominants « occidentalisés » (2). A l'appui de cette thèse, on cite le plus souvent la croissance des importations de riz, de pain, de viande et de produits laitiers, qui tendraient à remplacer la consommation de produits vivriers traditionnels (igname, manioc, mil, sorgho, etc.).

Nous nous proposons d'examiner la validité de cette hypothèse de « mimétisme alimentaire », à partir de l'analyse d'un cas concret : celui de la Côte d'Ivoire et de la métropole abidjanaise. En effet, la Côte d'Ivoire constitue incontestablement un cas spécifique, difficilement généralisable, mais ce cas est un cas limite, particulièrement bien adapté à la vérification de l'hypothèse en discussion.

En effet, la Côte d'Ivoire se caractérise par un des revenus par tête les plus élevés d'Afrique, résultat d'une croissance économique rapide,

(2) Selon L. Malassis toujours : « L'urbanisation est le principal facteur de transformation des modèles de consommation alimentaire traditionnels, détruisant les modèles agraires et facilitant la pénétration du modèle occidental » (L. Malassis, *op. cit.*).

qui, de 1960 au début de la crise en 1980, s'est située constamment entre 7 et 8 % par an, alors que le taux de croissance démographique approchait 4 %. Cette croissance économique s'est accompagnée d'une croissance extrêmement rapide de la population urbaine : 8,6 % par an selon les chiffres de la Banque Mondiale entre 1970 et 1980, et 10,7 % pour la seule ville d'Abidjan selon l'enquête démographique de 1979. Le pourcentage de la population urbaine atteint 40 % en 1980, ce qui constitue un des plus forts taux d'Afrique sub-saharienne.

Le processus d'urbanisation en Côte d'Ivoire est non seulement rapide, il est très concentré : la capitale économique, Abidjan, regroupe à elle seule 34 % de la population totale ; sa population estimée à 1 500 000 habitants en 1980 devrait doubler sur la période 1980-85. Elle regroupe évidemment la plupart des activités industrielles ou de service du pays, et la quasi-totalité du commerce extérieur transite par son port. Au-delà des chiffres, l'image convenue de la « Manhattan africaine » en fait le symbole de l'urbanisation mimétique.

La croissance d'Abidjan est la conséquence d'un très fort courant d'exode rural, qui excède largement les frontières de la Côte d'Ivoire : on estimait à 38 % le pourcentage de la population abidjanaise africaine d'origine étrangère en 1979. De fait, on peut considérer Abidjan comme une métropole sous-régionale, ce qui amplifie l'effet de déracinement provoqué par l'urbanisation.

Enfin, les processus mimétiques devraient être renforcés par les choix de la stratégie de développement ivoirienne, d'inspiration libérale. Si le libéralisme ivoirien est en fait basé sur le rôle prédominant de l'Etat en matière de décision d'investissement, l'appel aux capitaux, aux technologies voire aux cadres d'origine extérieure, de même que la recherche systématique de l'intégration à la division internationale du travail, justifient amplement, si cela est encore nécessaire, le choix de la Côte d'Ivoire pour tester l'hypothèse de mimétisme alimentaire.

Nous discuterons cette hypothèse en deux temps :

— dans une première étape, nous resterons dans le cadre traditionnel de la définition des modèles alimentaires, et nous chercherons à déterminer les caractéristiques spécifiques des régimes alimentaires urbains par rapport aux régimes ruraux et leur évolution historique ;

— dans une seconde étape, nous rapprochant d'une analyse en termes de styles alimentaires, nous tenterons d'analyser la consommation alimentaire à Abidjan comme pratique sociale, en étudiant sa différenciation sociale, ses liens avec la filière de production agro-alimentaire, son intégration aux modes de vie et sa prise en charge au niveau des cellules domestiques.

Cette démarche nous est dictée par la disponibilité de l'information : si la Côte d'Ivoire a réalisé depuis 1956 un certain nombre d'enquêtes budget-consommation, permettant de cerner à peu près correctement le budget ou le régime alimentaires, en ville ou dans les zones rurales, seules les sources les plus récentes, et en particulier

l'enquête budget-consommation nationale, réalisée par la Direction de la Statistique du Ministère du Plan en 1979, permettent une approche plus fine des déterminants des styles alimentaires (3).

*
**

L'examen des données disponibles montre, de manière très claire, que le modèle alimentaire abidjanais se distingue nettement des modèles ruraux de consommation, dès les premières années de l'indépendance. Ce modèle présente en effet trois caractéristiques essentielles :

— La ration alimentaire urbaine est relativement riche en produits animaux, viande et poisson, les coefficients budgétaires et les quantités consommées de ces produits étant plus élevés à Abidjan (Tableau 1 et 2) ; il faut d'ailleurs noter que la viande d'élevage prédomine à Abidjan, alors que les zones rurales consomment surtout du gibier ; en outre, la consommation de poisson frais est nettement plus importante en ville.

— Les produits végétaux de base du régime alimentaire sont de nature différente à Abidjan et dans les zones rurales (tableau 3 et 4) ; en ville, le riz occupe une place importante, alors que dans les zones rurales, la situation est variable selon les régions : le riz domine à l'ouest et au nord-ouest (Man et Odienné) mais l'alimentation à l'est et au centre (Bongouanou, Bouaké, sud-est) est essentiellement basée sur les tubercules (igname, manioc, banane plantain), dont la quantité consommée par tête approche les 2 kg par jour ; le nord (Korhogo) présente une situation intermédiaire, puisque son régime alimentaire est basé à la fois sur l'igname et les céréales (riz, maïs, mil-sorgho).

— La consommation de produits alimentaires industriels est beaucoup plus développée à Abidjan que dans les zones rurales (tableau 5) ; cependant, la région sud-est, région de cultures d'exportation où les revenus monétaires sont relativement élevés, est de ce point de vue nettement en avance sur les régions du nord.

Les caractéristiques du modèle urbain de consommation semblent renvoyer à des éléments constitutifs du processus d'urbanisation : revenus plus élevés, accès plus facile aux produits importés et aux produits industriels, et éventuellement nécessité de réduction du temps de travail domestique ; de même la diversité des modèles ruraux paraît renvoyer à la diversité des bases agro-naturelles (tubercules en forêt,

(3) Ce travail est largement le fruit d'une collaboration très étroite de l'auteur avec la Direction de la Statistique dans l'exploitation et l'analyse des résultats de l'enquête. Le premier volume des résultats étant en instance de publication, les données citées doivent être considérées comme l'étant sous la propre responsabilité de l'auteur.

Les autres enquêtes utilisées sont essentiellement les enquêtes réalisées à Abidjan et à Bongouanou par l'Insee en 1956, ainsi que les enquêtes socio-économiques réalisées pour le Ministère du Plan, à Abidjan et dans la majorité des régions par la SEMA, la SEDES, la CEGOS, et le BDPA, dans les années 1962-64.

céréales en savane) et des modèles culturels (igname en pays Akan, riz en pays Malinké et Krou).

Cependant, il ne semble pas que les traits du modèle urbain de consommation que nous venons de souligner, se soient considérablement accusés depuis les années 60 jusqu'à la fin de la décennie suivante, alors que dans le même temps le processus d'urbanisation, spécialement à Abidjan, connaissait une accélération notable.

En effet, la structure du budget alimentaire a peu évolué à Abidjan entre 1963 et 1979 (tableau 6) ; certaines des évolutions que l'on peut constater, telles que la hausse des coefficients budgétaires du manioc et de la banane plantain, marquent plutôt un affaiblissement des caractéristiques précédemment relevées, cependant que d'autres, telles que la hausse du coefficient budgétaire des produits transformés industriellement, sont trop limitées pour marquer un bouleversement de l'alimentation.

Certes, ces données budgétaires intègrent l'évolution des prix relatifs sur la période, ce qui peut biaiser certaines conclusions. Mais l'examen des quantités consommées par tête confirme cette impression de stabilité ; on enregistre une hausse modérée de la consommation par tête de riz, et même une baisse de celle de pain (4). La consommation de produits animaux par tête aurait légèrement régressé, la baisse étant surtout sensible pour le poisson frais ; il en irait de même pour les produits laitiers (5). La modification la plus importante se situe dans la catégorie des tubercules et féculents, où l'on constate un maintien de la banane plantain et une substitution du manioc à l'igname (6) (tableau 7).

Une donnée importante n'apparaît pas ici : l'augmentation de la part du budget alimentaire consacrée aux plats préparés et à l'alimentation extérieure. Celle-ci est passée de 7,5 % en 1963 à plus de 19 % en 1979. Mais il est difficile d'apprécier la signification de cette évolution sans connaître la nature de ce type d'alimentation.

Paradoxalement, il semble que l'évolution des modèles ruraux de consommation ait été plus marquée. Certes, ils gardent en gros leurs bases antérieures, tubercules au sud-est, riz, manioc et plantain à l'ouest, céréales et igname en savane (tableau 8) ; de plus la consommation de produits animaux en zone rurale reste inférieure aux normes urbaines. Mais on constate cependant un début d'homogénéisation de ces modèles, encore timide, marqué par l'augmentation de la consommation de riz en forêt-est, le rapprochement des chiffres de consommation de

(4) Il est possible que l'enquête de 1979 sous-estime quelque peu la consommation de pain en milieu africain (la consommation des européens et des syro-libanais n'étant pas couverte par l'enquête) ; mais en tout état de cause, il faut exclure une augmentation importante de la consommation par tête.

(5) Ces résultats ne sont pas contradictoires avec une hausse de la consommation au niveau national, puisqu'entre les deux dates le taux d'urbanisation a beaucoup augmenté.

(6) Cette évolution correspond assez fidèlement à l'évolution des prix relatifs de ces tubercules à Abidjan. Par contre, il ne semble pas que la baisse considérable du prix relatif du riz ait entraîné une substitution importante du riz aux tubercules.

viande et de poisson dans les différentes régions, voire l'apparition de la consommation de pain en forêt-ouest et en savane.

Les chiffres de l'enquête de 1979, qui permettent de distinguer au sein des zones rurales, les bourgs des villages, montrent d'ailleurs que certaines des tendances de l'alimentation urbaine (importance du pain, des produits industriels, de la viande d'élevage, du poisson frais, faiblesse relative de l'igname et des céréales traditionnelles) se retrouvent très atténuées dans les bourgs (tableau 9), ce qui pourrait indiquer une diffusion lente des comportements alimentaires urbains dans les zones rurales.

Si on vérifie, à partir des données concrètes, l'existence d'une séparation entre le modèle urbain et les modèles ruraux de consommation alimentaire en Côte d'Ivoire, et si les caractéristiques du modèle urbain peuvent être raisonnablement attribuées à des traits spécifiques du processus d'urbanisation, il ne semble pas que l'accélération incontestable de ce processus se soit traduit par un approfondissement de ces caractéristiques. Au contraire, le fossé entre modèle urbain et modèles ruraux, tels que l'on peut les apprécier jusqu'à maintenant, se serait plutôt réduit.

Même si les comportements alimentaires urbains que semblent suggérer ces données ne peuvent pas, a priori, exclure l'existence d'un certain processus mimétique, il semble que l'idée d'un lien mécanique entre urbanisation et extraversion des modèles alimentaires en ville, doive être quelque peu relativisée.

La poursuite de l'analyse exige cependant de dépasser cette appréhension globale en termes de ration ou de budget alimentaire du modèle alimentaire abidjanais, pour resituer la consommation alimentaire à Abidjan comme élément d'un ensemble de pratiques sociales. C'est sur cette voie que nous allons maintenant nous engager.

*
**

La tendance au mimétisme alimentaire peut être véhiculée par différents canaux. Elle peut découler, au plan sociologique, de l'existence d'effets de démonstration, partie intégrante d'un processus d'identification/différenciation : il s'agit de l'analyse classique de la diffusion du modèle alimentaire occidental par l'intermédiaire des couches dominantes, liées au capital extérieur et à l'appareil d'Etat (cadres et fonctionnaires) ; elle peut être la conséquence, au plan économique, du développement des rapports marchands et de la monétarisation, qui rompt la liaison simple entre production et consommation propre aux systèmes d'autosubsistance. Elle peut être également favorisée par l'évolution de l'organisation sociale de la consommation, imposée par les nouvelles conditions de vie en ville ; en effet l'urbanisation, en développant le salariat, en allongeant le temps consacré au transport entre le lieu de travail et le lieu d'habitation, y compris éventuellement pour la main-d'œuvre féminine, réduit le temps

qui peut être consacré à la préparation des aliments et développe l'alimentation hors domicile : ainsi, se trouve favorisée la consommation de nouveaux produits, pour lesquels la transformation industrielle s'est substituée à la transformation domestique : l'alimentation extérieure, en particulier, peut jouer pleinement son rôle dans la diffusion de ces nouveaux produits, conformément au processus déjà relevé dans les pays développés. Tels sont, schématiquement, les principaux facteurs évoqués par la littérature consacrée à ce sujet pour conforter l'idée d'une occidentalisation des modèles alimentaires véhiculée par l'urbanisation. On peut y ajouter la politique suivie par les pouvoirs publics, en matière de prix des produits vivriers et de taux de change, qui conduit à subventionner les importations de produits alimentaires au détriment de la production vivrière nationale (7).

Qu'en est-il à Abidjan de ces différents facteurs ?

L'identification d'éventuels effets de démonstration et de diffusion par différenciation exige une approche sociologique des comportements alimentaires ; néanmoins elle peut valablement être approchée par l'étude de la différenciation sociale de la consommation, en fonction du revenu et plus largement de la position dans le système social.

L'examen des structures de la consommation alimentaire selon la catégorie socio-professionnelle du chef de famille (tableau 10) permet de vérifier que les catégories à revenus élevés (les cadres, les patrons et indépendants et les commerçants) consomment relativement nettement plus de produits animaux ; cela est vrai pour la viande (le rapport est de 1 à 3 entre la consommation des employés sans qualification et celle des patrons et indépendants), les produits laitiers, le poisson frais et les crustacés ; par contre le poisson fumé est consommé de manière relativement équivalente par toutes les catégories. Cette liaison entre consommation de viande et revenu n'est pas surprenante, mais elle ne suffit pas à fonder l'existence d'un effet de démonstration ; pour cela, il faudrait pouvoir montrer que le mode de consommation de la viande diffère selon les catégories, et que les catégories à revenu élevé adoptent un mode de préparation à l'occidentale où la viande constitue le produit autour duquel se structure le plat ; ainsi serait établie la différenciation permettant de fonder un processus d'identification. De plus, il convient de souligner que, si les revenus sont en moyenne plus élevés en ville, la hausse du revenu n'est pas une conséquence automatique du processus d'urbanisation (8).

La différenciation des catégories socio-professionnelles peut être analysée d'un autre point de vue, celui de leurs modes de vie, et de leur plus ou moins grande intégration à la « modernité », véhiculée par

(7) On aura reconnu l'argumentation essentielle des analyses de la Banque mondiale ; mais nous venons de voir que ce phénomène a relativement peu joué pour la consommation de riz.

(8) Il est probable que les groupes sociaux les plus marginalisés en ville, souvent les derniers arrivés, ont un revenu global plus bas que nombre de ruraux (surtout si on tient compte de l'autoconsommation).

l'urbanisation. De ce point de vue, les catégories stratégiques sont les catégories salariées dans le secteur dit moderne, et tout particulièrement les cadres, que leur statut social expose, en principe plus que d'autres, aux processus mimétiques. Or, il est facile de constater que les cadres et les employés qualifiés ne se distinguent pas par un niveau particulièrement élevé de leur consommation de riz ou de pain, ces deux produits symboliques de l'extraversion alimentaire en Afrique. De plus, ces catégories semblent plutôt attirées par la consommation de produits caractéristiques d'habitudes alimentaires « traditionnelles » (par exemple la consommation de gibier chez les cadres) ou issus d'une filière artisanale de transformation agro-alimentaire (par exemple la consommation d'attiéké — couscous de manioc — chez les employés qualifiés) : les effets de démonstration, s'ils existent, joueraient plutôt dans le sens inverse de celui qui est généralement avancé ; seule la consommation de pommes de terre chez les cadres répondrait aux normes habituelles de l'extraversion alimentaire.

La différenciation en fonction du revenu et du statut social n'est d'ailleurs pas forcément la plus discriminante, au moins pour ce qui concerne les produits vivriers essentiels qui forment la base des régimes alimentaires. En effet, l'examen des structures de la consommation alimentaire en fonction des groupes ethniques ou nationaux d'origine des chefs de famille (tableau 11) montre des variations beaucoup plus importantes que celles qui résultent d'une appartenance à des catégories socio-professionnelles différentes : on retrouve, en particulier en milieu urbain, le tropisme vers le riz du groupe Krou, et du groupe Mande-Nord, et le tropisme vers les tubercules du groupe Akan. Ceci traduit le maintien en ville de la prégnance des acquis d'ordre socio-culturel.

L'hypothèse d'une diffusion de l'extraversion alimentaire par l'intermédiaire de catégories sociales privilégiées, porteuses de comportements mimétiques, doit donc être relativisée pour ce qui concerne le cas d'Abidjan.

La monétarisation de la filière vivrière en Côte d'Ivoire est encore relativement peu développée ; cela peut paraître paradoxal, compte tenu de la place prise par l'agriculture de rente (café, cacao, coton, huile de palme) dans l'économie ivoirienne. Ce paradoxe n'est qu'apparent, dans la mesure où les systèmes de production agricoles, tels que par exemple l'« économie de plantation », reposent généralement sur l'association des cultures de rente et des cultures vivrières ; cette association répond à des impératifs cultureux (protection des jeunes plants par les bananiers par exemple), économiques (la subsistance de la force de travail est assurée par les produits de l'exploitation) et sociales (la division sexuelle du travail spécialise les femmes dans la pratique des cultures vivrières).

En conséquence, la commercialisation des produits vivriers, à l'exception du riz dans certaines régions, est une commercialisation d'excédents, ramassés « au bord du champ » par des commerçants qui

doivent supporter les coûts d'un éclatement très grand des flux et des réseaux de transport ; on peut penser que le prix des produits vivriers « traditionnels » sur les marchés urbains reflète essentiellement ces coûts de commercialisation ; il semble d'ailleurs qu'une grande partie des récoltes potentielles de banane plantain, d'igname ou de manioc ne soit pas effectuée, comme en témoignent les écarts entre les évaluations de la production et de la consommation (9).

Ces éléments doivent en principe jouer en faveur du développement de la consommation de produits importés en ville (riz et pain), puisque les flux sont plus réguliers et les prix plus avantageux. Mais nous avons vu que l'évolution des consommations ne semblait pas répondre totalement aux lois de la substitution par les prix. Ceci doit conduire à s'interroger sur l'existence de phénomènes d'approvisionnement non marchand en direction des villes, par le canal des solidarités familiales, liant les populations urbaines et les populations rurales.

Il semble que les résultats de l'enquête de 1979 révèlent, particulièrement en ce qui concerne le riz, l'existence de tels flux (10), même si l'évaluation qui en est faite peut être surestimée et biaisée par les conditions agricoles favorables de l'année de référence. D'autre part, bien qu'aucune enquête systématique sur ce flux n'ait jamais été réalisée, d'autres éléments rendent vraisemblable l'existence de tels flux. Ainsi, nous avons déjà constaté que les différences dans la consommation de produits vivriers de base en ville renvoyaient, pour une grande part, à la différenciation d'ordre socio-culturel ; cette constatation est évidemment tout à fait cohérente avec le maintien de liens d'approvisionnement alimentaire non marchand inscrits dans un cadre familial. D'autre part, les enquêtes démographiques et, au-delà, la simple observation du vécu, confirment l'existence de contreparties à ces flux, consistant, par exemple, dans l'hébergement en ville de parents originaires des zones rurales (pour des motifs de scolarisation ou de soins médicaux entre autres).

La prise en compte de ces phénomènes conduit à remettre en cause l'idée d'une coupure radicale entre les comportements alimentaires urbains et ruraux. Il faut insister tout particulièrement sur la réappréciation des déterminants de la consommation de riz qu'elle permet, compte tenu de la valeur symbolique de cette céréale dans les analyses de l'extraversion alimentaire : en Côte d'Ivoire, le riz est à la fois un produit importé, et un produit constituant une base traditionnelle de l'alimentation dans au moins une région rurale, l'ouest ; les variétés importées (brisures) et locales (riz « rouge ») sont différentes ; or il semble que la

(9) Sur ce point voir T. Nassirou « recherche sur l'existence d'un surplus de la banane plantain en Côte d'Ivoire » in *Cahiers du CIRES*, mars-juin 79, qui confirme ce point pour la banane plantain.

(10) Cf. D. Requier-Desjardins : « La consommation alimentaire au sein des unités : comparaison des résultats de l'approvisionnement des cuisines et de la préparation des plats pour les principaux produits vivriers » (communication présentée au séminaire biennal du CIRES sur la commercialisation des produits agricoles, mai 1984).

consommation de riz en zone urbaine soit déterminée autant par des acquis socio-culturels que par sa qualité de produit importé. La conséquence en est que le riz local peut très bien approvisionner les marchés urbains (les consommateurs urbains semblant d'ailleurs tout particulièrement l'apprécier), alors que le riz importé peut être dirigé vers les zones rurales, au besoin par l'intermédiaire de flux non marchands inverses de ceux relevés plus haut (comme cela semble être le cas pour la région Nord, d'après l'interprétation que l'on peut faire des résultats de l'enquête de 1979). Le lien entre importations de riz et urbanisation n'est donc pas aussi simple que l'on serait tenté de l'affirmer à première vue, et on ne peut considérer la consommation de riz comme un élément constitutif du mimétisme alimentaire.

La contrainte temporelle exercée sur l'alimentation par les modes de vie engendrés par l'urbanisation doit normalement se traduire par une évolution des modes de préparation culinaire et un développement de l'alimentation extérieure, dont on pense généralement qu'ils doivent favoriser l'apparition de nouveaux produits alimentaires, en particulier des produits transformés industriellement, réduisant le temps de préparation, et contribuant à l'évolution des comportements alimentaires.

L'analyse des plats préparés en Côte d'Ivoire, telle qu'elle découle des résultats de l'enquête de 1979, montre, effectivement, une fréquence plus grande d'un certain nombre de plats empruntés, à l'évidence, au modèle alimentaire occidental (tomates farcies, haricots verts, spaghettis, sandwich, « café complet »,...) dans la consommation alimentaire à Abidjan, mais l'ensemble de ces plats n'y dépasse pas 3,2 % du poids total en alimentation domestique, ce qui montre leur importance très secondaire. Par contre, les plats les plus consommés sont en gros les mêmes en zone rurale et en milieu urbain (riz cuit à l'eau, fofoufous à base de tubercules, toh de maïs). Ces plats, composés à partir d'un produit vivrier de base, sont destinés à être accompagnés de sauces, selon la structure habituelle des menus en Afrique sub-saharienne. Or ces sauces sont également les mêmes, que l'on se situe en zone rurale ou en zone urbaine (sauces graine, arachide, gombo, aubergine, etc.).

Le nombre de produits rentrant dans les sauces étant très grand, on peut toutefois supposer que leur composition varie, selon qu'on se situe en ville ou en zone rurale. Cette supposition est en partie vérifiée, puisque l'on constate une richesse plus grande des sauces urbaines en produits animaux et surtout en corps gras, ainsi qu'une utilisation plus fréquente de légumes que l'on peut qualifier d'« européens » (tomate, oignon, choux, etc.) au détriment du piment et des champignons ; la tomate consommée en ville l'est d'ailleurs en grande partie sous forme de concentré.

Ces modifications ne constituent pas cependant un bouleversement des pratiques culinaires, tel que le temps de préparation puisse être notablement réduit. D'autre part, elles n'impliquent pas une transformation radicale du mode de consommation des produits animaux, autour

desquels se structureraient les plats, puisque la sauce, destinée à accompagner le produit de base, céréale ou tubercule, reste la forme sous laquelle ils sont principalement consommés.

On peut trouver une confirmation de cette stabilité des modes de préparation des plats, dans l'examen des structures de l'habitat et des structures démographiques : selon l'enquête démographique de 1979, 55 % de la population abidjanaise résidait dans un habitat en cour, c'est-à-dire permettant le maintien des cuisines traditionnelles, et la constitution de larges groupes de commensalité ; d'autre part, la composition démographique des ménages restait très éloignée du modèle de la famille conjugale : la présence quasi-permanente d'un volant important de parents ou de dépendants assure la disponibilité d'une main-d'œuvre susceptible de prendre en charge un important travail alimentaire domestique.

Si l'urbanisation ne semble pas favoriser un bouleversement radical des préparations alimentaires, il est cependant une caractéristique de l'alimentation en ville, que nous avons déjà signalée, qui correspond de toute évidence à un trait spécifique du mode de vie urbain : il s'agit de l'importance de l'alimentation hors domicile (20 % du budget alimentaire environ), qui concerne essentiellement l'alimentation sur le lieu de travail, ainsi que l'alimentation des travailleurs célibataires (migrants, par exemple).

A première vue, ce type d'alimentation en expansion peut être porteur d'une certaine composante mimétique, puisque l'on constate qu'il fait une part plus grande à des plats « modernes » de type européen (8,7 % du poids pour l'« alimentation dans la rue », 22 % pour les repas extérieurs proprement dits). Mais ces pourcentages élevés sont dus essentiellement à un type de plat particulier, le « café complet », qui correspond au petit déjeuner européen, à cette seule différence qu'il est consommé à toute heure du jour.

A cette exception près, l'alimentation extérieure à Abidjan présente des caractéristiques spécifiques par rapport à l'alimentation domestique, qui sont loin d'en faire un vecteur privilégié de l'extraversion alimentaire ; en effet les plats qui y ont la plus grande fréquence sont d'une part, des plats de riz, en particulier le « riz sénégalais », et d'autre part, l'attiéké, semoule de manioc fermenté, préparée traditionnellement par les ethnies lagunaires de la région d'Abidjan, et qui est devenu un plat typique du modèle abidjanais de consommation. L'« alimentation dans la rue » fait d'autre part une large place à des préparations traditionnelles telles que les beignets, l'alloko (banane plantain frite) ou les bouillies de mil, de lait et de sucre.

Ceci explique que les produits les plus consommés en alimentation hors domicile soient, outre le pain (pour 57,3 %) (11), l'attiéké

(11) Ces données sur la consommation hors domicile montrent que le rôle du pain dans l'alimentation abidjanaise est extrêmement circonscrit, et qu'il ne remplit pas fondamentalement le rôle qui lui est dévolu dans le modèle alimentaire occidental.

(85,7 %), le mil (50,7 %) ; par contre seulement 7,2 % du riz est utilisé dans ce type d'alimentation contre par exemple 15 % de l'igname, 12,1 % du maïs et 8,3 % de la banane plantain.

Il faut cependant noter l'importance dans ce type d'alimentation de la consommation de produits industriels tels que le lait en boîte (inclus dans le « café complet »), les macaronis ou les conserves de légumes ; il est intéressant de souligner d'autre part, compte tenu du dynamisme de la filière avicole dans la région d'Abidjan, que la consommation de poulets et d'œufs est, pour une part non négligeable, une consommation hors domicile dans cette ville.

Il est certain que l'alimentation hors domicile en pleine expansion à Abidjan, joue un rôle déterminant dans l'évolution des styles alimentaires urbains, dans la mesure où ses caractéristiques sont nettement isolables ; mais le sens de cette évolution ne peut être une tendance univoque vers l'extraversion alimentaire. Certes, on ne peut nier que ce type d'alimentation renforce le recours à certains produits industriels ou importés (produits laitiers, pain), mais en revanche il constitue un marché très dynamique pour de nombreux produits de l'artisanat alimentaire utilisant des technologies autochtones (attiéké en particulier). Il manifeste donc au minimum une très grande ouverture du « champ des possibles » en matière alimentaire.

L'étude de l'évolution des régimes alimentaires de même qu'une approche plus fine des styles alimentaires par les modes de consommation et la différenciation sociale de l'alimentation ne semble pas plaider en faveur d'une hypothèse d'extraversion alimentaire, véhiculée par des processus mimétiques ; la croissance des importations alimentaires en Côte d'Ivoire, que l'on ne peut nier, semble plutôt due à l'augmentation du taux d'urbanisation qu'à l'évolution des comportements alimentaires en ville. Ce dernier facteur semblerait jouer en faveur d'une dynamique autochtone de la consommation alimentaire en ville, qui ne se développerait pas forcément sur le mode de la rupture radicale entre ville et campagne. Une telle conclusion se rapproche évidemment d'éléments mis en relief dans un autre cadre, et à partir d'une autre méthodologie : nous pensons en particulier aux travaux de N. Bricas sur l'artisanat alimentaire à Dakar, ou de M. Odeyé sur les approvisionnements non marchands dans la même ville ; nous pensons également à la remise en cause du lien statistique entre dépendance alimentaire et urbanisation effectuée par Ph. Hugon et O. Sudrie.

Il convient cependant de rester extrêmement prudent, pour deux raisons essentielles :

— tout d'abord, chaque pays d'Afrique sub-saharienne constitue en cas d'espèce, et on doit donc éviter toute généralisation hâtive ;

— il faut éviter de tomber dans un schématisme à rebours de celui qui préside à l'énoncé de la thèse du mimétisme alimentaire, qui nous conduirait à nier le caractère extrêmement ouvert, et de ce fait difficilement prédictible, du « champ des possibles » en matière alimentaire à Abidjan.

Cependant, nous nous sentons autorisés à rechercher, au-delà des résultats exposés, quelles pourraient être les bases d'une dynamique autonome et autochtone de la consommation alimentaire à Abidjan. Il nous semble que l'on pourrait faire l'hypothèse, à confirmer par des études ultérieures, qu'il existe une certaine correspondance entre les styles alimentaires et les modes de régulation qui peuvent exister au sein des groupes familiaux, mode de régulation échappant largement à la logique d'accumulation et de profit propre à l'économie de marché. Ceci se refléterait parallèlement dans la mise en place d'un certain type d'habitat urbain, de certaines formes de production urbaines (artisanat ou secteur dit « informel »), de certaines structures démographiques, ses éléments se consolidant les uns les autres en constituant une structure relativement autonome.

TABLEAU 1.— PART DE LA CONSOMMATION DE PRODUITS ANIMAUX DANS LE BUDGET ALIMENTAIRE (1962-64)

%	<i>Total</i>	<i>dont poisson</i>
Abidjan	39,4	16,9
Sud-est	29,6	12,4
Bouaké	23,7	n.c.
Odienné-Seguela	16,9	n.c.
Korhogo	8,9	1,0

Sources : Enquêtes S.E.D.E.S. Sud-Est, Korhogo, Bouaké « 62-64 » Odienné.
 Enquête Séguéla 63-64.
 Enquête SEMA Abidjan (1963).

TABLEAU 2.— QUANTITÉS CONSOMMÉES PAR PERSONNE ET PAR JOUR DE VIANDE ET DE POISSON (1956-64).

<i>g</i>	<i>Viande</i>	<i>Poisson</i>
Abidjan 1956	60	128
Abidjan 1963	78	115
Bougouanou	80	15
Bouaké	24	27
Man	30	—

Sources : Enquête Abidjan INSEE 1956
 Enquête Abidjan SEMA 1963
 Enquête Bouaké SEDES 62-64
 Enquête Bougouanou INSEE 1955
 Enquête Man BDPA 62-64

TABLEAU 3.— PART DES PRODUITS VIVRIERS DE BASE DANS LE BUDGET ALIMENTAIRE (1962-64)

%	<i>Abidjan</i>	<i>Sud-est</i>	<i>Odienne Séguéla</i>	<i>Korhogo</i>	
Riz	12,0	4,7	23,2	9,5	
Maïs	1,6	2,3	6,4	12,9	
Mil-Sorgho	1,2	0,1	10,7	7,2	
Pain et boulangerie	3,5	1,2	0,1	0,3	
Igname	3,4	18,5	} 18,9	18,4	
Manioc	1,8	4,8			
Banane Plantain	3,5	10,8		6,8	0,1
Autres tubercules	0,4	3,7			
Arachide	1,0	1,1		2,0	3,8
Total	28,4	47,2	68,1	52,2	

Sources : Enquête Abidjan SEMA 1963
 Enquête Sud-Est SEDES 62-64
 Enquête Odienne-Séguéla 62-64
 Enquête Korhogo SEDES 62-64

TABLEAU 4.— QUANTITÉS CONSOMMÉES DE PRODUITS VIVRIERS DE BASE PAR JOUR ET PAR PERSONNE EN 1955—1964

<i>g</i>	<i>Abidjan 56</i>	<i>Abidjan 63</i>	<i>Bougouanou</i>	<i>Bouaké</i>	<i>Man</i>
Riz	195	183	5	32	246
Maïs	42	32	14	40	47
Mil-Sorgho	10	14	—	1	—
Pain et boulangerie	52	52	5	3	—
Igname	172	139	1053	1465	8
Manioc	68	83	9	219	342
Banane Plantain	206	194	643	79	243
Autres tubercules	6	16	120	7	8
Arachide	20	11	4	6	—

Sources : *id.* Tableaux précédents.

TABLEAU 5.— PART DANS LE BUDGET ALIMENTAIRE DE LA CONSOMMATION DE PRODUITS INDUSTRIELS (1963-69)

%	Abidjan	Sud-est	Odienné Séguéla	Korhogo		
Pain et boulangerie	3,2	1,2	0,1	0,3		
Conserves	0,6	0,5	0,1	—		
Sucre et confiseries	1,2	1,0	0,5	0,8		
Huile industrielle	3,6	0,5	—	—		
Bière	1,1	0,7	}	{		
Vins	4,0	4,6			0,1	ε
Alcools	1,1	0,7			—	ε
Soda	0,7	0,4	—	—		
Produits laitiers indus.	2,2	0,2	0,1	0,1		
Total	17,7	9,8	0,9	1,4		

Sources : *idem* tableau précédent.

TABLEAU 6.— EVOLUTION DE LA STRUCTURE DU BUDGET ALIMENTAIRE À ABIDJAN ENTRE 1963 et 1979

%	1963	1979
Riz	12,0	11,4
Pain	2,5	2,7
Autres céréales	3,8	3,4
Igname	3,4	3,3
Manioc	1,8	5,1
Banane Plantain	3,5	5,8
Autres tubercules	0,4	0,4
Légumes condiments	9,7	9,0
Légumineuses, noix et graines	1,7	2,8
Viande	20,5	19,9
Poisson	16,9	16,8
Produits laitiers	2,2	3,4
Huiles	3,6	3,6
Boissons industrielles	7,2	9,2
Conserves	0,6	1,6
Autres	10,2	1,6

TABLEAU 7.— EVOLUTION DE LA CONSOMMATION PAR TÊTE ET PAR JOUR DES PRINCIPAUX PRODUITS ALIMENTAIRES À ABIDJAN

<i>g/lj/p.</i>	1963	1979
Riz	183	197
Maïs	32	29
Pain et boulangerie	53	27
Igname	139	59
Manioc	83	107
Banane plantain	194	178
Viande	68	60
Volaille	10	4
Poisson frais	72	37
Poisson fumé séché	42	35
Crustacés	1	11
Produits laitiers	13	9

Sources : EBC 1979, Dir de la Statistique.
ESE 1963 Abidjan, SEMA.

TABLEAU 8.— QUANTITÉS CONSOMMÉES DE PRODUITS DE BASE EN GRAMMES PAR PERSONNE ET PAR JOUR DANS LES ZONES RURALES EN 1979

<i>g</i>	<i>Forêt-est</i>	<i>Forêt-ouest</i>	<i>Savane</i>
Riz	64	197	141
Maïs	46	54	182
Mil Sorgho Fonio	ε	0	21
Pain	6	3	2
Autres boulangeries	6	3	4
Manioc	318	327	187
Igname	554	49	410
Taro	52	11	9
Banane Plantain	157	134	12
Arachide	11	4	24
Viande élevage	13	8	22
Gibier	28	37	19
Poisson	32	27	15

Source : EBC 79, Dir. Statistique.

TABLEAU 9.— QUANTITÉS CONSOMMÉES EN KILOGRAMMES PAR PERSONNE/AN DE QUELQUES PRODUITS SIGNIFICATIFS DANS LES BOURGS ET DANS LES VILLAGES

<i>Kg</i>	<i>Bourg</i>	<i>Village</i>
Riz	47	46
Farine de maïs	14,6	27,1
Farine de mil-sorgho	0,5	2,9
Fonio	0,7	0,9
Pain de blé	2	1,4
Boulangerie-Pâtes	2,1	1,6
Manioc	93	111
Igname	107	163
Plantain	51,7	47,5
Bœuf	4,2	2,8
Autre viande élevage	1,8	2,1
Gibier	7,6	11,4
Poisson frais	2,9	1,8
Poisson sec-fumé	7,6	7,5
Lait en boîte	0,3	0,1
Yaourt-fromage	0,1	ε
Huiles alimentaires ind.	1,1	0,7
Bière	3,9	2,2

Source : E.B.C. 79.
Dir. de la statistique.

TABLEAU 10.— CONSOMMATION PAR TÊTE DE QUELQUES PRODUITS ESSENTIELS À ABIDJAN SELON LES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES CHEFS DE MÉNAGE

<i>Kg/an</i>	<i>Employés non qualifiés</i>	<i>Employés qualifiés</i>	<i>Cadres</i>	<i>Patrons et indépendants</i>	<i>Commerçants</i>
Riz	84,6	67,1	86,5	67,9	83,8
Pain	7,0	8,1	7,8	8,2	6,3
Manioc	26,9	52,8	43,7	35,3	72,2
dont attiéké	(4,8)	(11,2)	(5,9)	(8,3)	(20,3)
Igname	12,3	21	14,4	29,7	11,1
Banane Plantain	30,2	70,8	90,5	34,1	61,5
Pomme de terre	2,2	1,0	2,5	1,9	0,4
Bœuf	12,9	17,7	26	39,1	20,1
Aut. viande d'élevage	2,2	0,7	1,9	1,1	0,2
Volaille	2,6	1,0	2,4	0,8	1,9
Gibier	0,5	0,6	2,8	0,8	1,5
Poisson frais	8,1	14,5	15,9	12,1	12,6
Poisson fumé-séché	12,4	12,6	14,4	9,2	15,0
Crustacés	1,9	3,9	6,0	3,5	5,3
Lait en boîte	3,8	2,5	3,2	2,5	0,1
Lait frais	—	0,3	0,1	—	—
Fromage	0,3	0,3	1,3	0,2	—

Source : E.B.C. 1979
Dir. de la statistique.

TABLEAU 11.— CONSOMMATION PAR TÊTE SELON LES PRINCIPAUX GROUPES ETHNIQUES DE PRODUITS VÉGÉTAUX DE BASE EN MILIEU URBAIN.

<i>Kg/an/p</i>	<i>Riz</i>	<i>Manioc</i>	<i>Igname</i>	<i>Banane plantain</i>
Ivoiriens				
Akan	53,9	67,2	52,9	88,5
Krou	89,9	35,1	20,2	74,6
Mande-Nord	96,6	20,7	22,3	14,7
Mande-Sud	76,7	51,2	17,3	41,3
Voltaïques	75,2	33,9	73,2	13,0
Non-ivoiriens				
Burkinabés	86,9	20,0	8,6	18,0
Maliens	114,1	38,0	10,2	17,5

Source : E.B.C. 79
Dir. de la Statistique.

Requier Desjardins Denis (1985)

Urbanisation et évolution des modèles alimentaires :
l'exemple de la Côte d'Ivoire

In : Bricas N. (ed.), Courade Georges (ed.), Coussy J. (ed.),
Hugon P. (ed.), Muchnik J. (ed.) Nourrir les villes en Afrique
sub-saharienne

Paris : L'Harmattan, 161-178. (Villes et Entreprises)

ISBN 2-85-802-562-X